

Les questions liées à la bioéthique sont de grande importance – les jeunes s'en préoccupent et ils ont raison!



Jean Martin

Des jeunes du Gymnase de Morges (trois équipes de deux) m'ont demandé en mars dernier de les rencontrer dans le cadre de la préparation de leur travail de maturité: tâche relativement importante impliquant des recherches bibliographiques, des entretiens, de la rédaction bien sûr ... Quelques thèmes généraux sont proposés par l'établissement, l'un d'eux est cette année la bioéthique.

Ceux de ma génération n'ont pas entendu parler de bioéthique durant leurs études, il y a une quarantaine d'années il est vrai (de plus le terme *bioethics* est apparu pour la première fois dans la littérature sous la plume de l'Américain Van Rensselaer Potter, dans un article de 1970 [1], puis dans son ouvrage de 1971 intitulé «Bioethics: Bridge to the Future» [2]). Pour moi, qui ai été amené durant ma carrière à m'en préoccuper vivement et de plus en plus, par penchant personnel, compte tenu de ma fonction de médecin cantonal et dans diverses commissions, il est encourageant de voir nos jeunes concitoyens s'y pencher avec attention et sérieux (aussi, cela lui fait toujours plaisir – vous verrez! – quand on laisse penser à un retraité qu'il peut encore servir à quelque chose).

Le champ actuel de l'éthique de la médecine et de la santé est très large: début de la vie, y compris procréation médicalement assistée et interruption de grossesse, fin de vie, y compris soins palliatifs, assistance au suicide et euthanasie, recherches génétiques et sur l'embryon, des aspects des neurosciences; parmi d'autres dont des sujets classiques comme l'information du patient ou du participant à une étude, le consentement éclairé, la confidentialité et le secret médical, la contrainte dans les soins. Mes interlocuteurs gymnasiens avaient choisi respectivement les «bébés-médicaments» (*designer babies*), les modifications génétiques et la transgénèse humaine, les cellules souches et leurs possibles applications. A chaque fois (mais il est vrai que je me laisse parfois emporter dans explications et digressions!), nous avons parlé longuement, sur la base d'un catalogue de questions que ces filles et garçons avaient préparées.

J'ai été impressionné par une vraie étendue de leurs connaissances biologiques et quant aux enjeux éthiques actuels. Il ne s'agit pas ici d'aller dans le détail (les textes de publications sur mes propres questionnements seraient volontiers fournis aux lecteurs intéressés). Parmi les sujets que nous avons évoqués:

- la vie a-t-elle un caractère *sacré* ou, plutôt, faut-il considérer qu'elle doit être respectée, toujours, sans qu'il s'agisse de la sacraliser? (je me rallie à la seconde option);
- l'embryon est-il une *personne* humaine dès la conception/fusion de l'ovule et du spermatozoïde? Je ne le pense pas; ainsi que d'autres l'ont dit, il s'agit alors plutôt d'une potentialité de personne humaine, qui s'affirme et se définit progressivement par la suite.

En rapport avec ce qui précède: la grande difficulté, constante, quasi-obsédante pour ce qui me concerne, est que, dans les processus biologiques à propos desquels il s'agit de porter des appréciations, il n'y a pratiquement nulle part un «saut» clair, une «marche d'escalier» ou une limite manifeste. Limite qui rendrait simple de déterminer «Oui, jusque-là on peut aller et au-delà c'est inadmissible», «Oui, jusqu'à ce point il s'agit de recherche scientifique et de tentatives thérapeutiques de bonne foi, qu'on peut encourager, mais plus loin nous nous mettons véritablement à jouer à Dieu, au mépris du respect que nous nous devons et de la dignité humaine».

Ce que cela rappelle vivement, c'est que l'éthique c'est toujours à *propos de limites* – qu'on nous demande de poser, au mieux ou au moins mal. A cet égard, je rappelle souvent qu'un livre de 1995 du professeur genevois Eric Fuchs sur l'éthique a pour titre «Comment faire pour bien faire?» [3]. A savoir où mettre la limite, compte tenu des valeurs et principes qui sont les nôtres, des circonstances de la situation considérée, des intérêts de la personne, le cas échéant de ceux de groupe et de la collectivité ... Il est bon que ceux qui nous suivent s'attellent à ces questions.

Jean Martin*

* Jean Martin est ancien médecin cantonal vaudois et membre de la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine.

1 Potter VR. Bioethics: The Science of Survival. *Perspect Biol Med.* 1970;14:127-53.

2 Potter VR. Bioethics: Bridge to the Future. Englewood Cliffs (NJ): Prentice Hall; 1971.

3 Fuchs E. Comment faire pour bien faire? Genève: Labor et Fides; 1995.